

FAQ concours d'entrée

Vous souhaitez présenter le concours d'entrée de l'ENSCI - Les Ateliers.
Vous vous posez des questions sur les procédures, la préparation, les épreuves.
Voici une série de questions-réponses qui pourra vous aider.

N'oubliez pas qu'une visite des portes ouvertes de l'ENSCI - les Ateliers constitue une excellente préparation au concours, vous y découvrez l'ambiance, la pédagogie, les projets, et vous pouvez communiquer avec les élèves et les membres de l'encadrement de l'établissement.

Une lecture attentive du **Guide du candidat** vous aidera à construire un dossier répondant aux attentes de nos jurys.
Vous trouverez ce document sur notre site internet.

Si un doute, une question subsiste, vous pouvez nous contacter par courrier électronique :

Antoine Durot, responsable
antoine.durot@ensci.com
Amélie Erath Gentes, coordinatrice
amelie.erathgentes@ensci.com

**Portes ouvertes
26 et 27 janvier 2018**

Pour tous les candidats.es au concours d'entrée :
pré-inscription obligatoire sur notre site internet à partir du mois de janvier.
Date limite du dépôt/envoi de dossier : 1^{er} mars 2018

L'ENSCI propose-t-elle une année préparatoire ?

Non. Le concours est d'ailleurs ouvert aux candidats.es bacheliers.ières.
En cas de succès au concours, le résultat est validé sous condition d'obtention du bac.

Dois-je m'inscrire sur APB ?

Non. L'entrée à l'ENSCI - Les Ateliers se fait par concours, et non par inscription via APB.

Dois-je faire une MANAA ou un atelier préparatoire avant de tenter le concours d'entrée ?

L'ENSCI n'a aucune exigence en ce sens. La décision vous revient.
A vous d'évaluer votre capacité à produire des travaux personnels suffisamment pertinents pour révéler au jury votre potentiel créatif et vos outils d'expression.
Une pratique plastique autodidacte est aussi intéressante que celle, plus académique, développée dans un atelier préparatoire, tant qu'elle témoigne de votre personnalité et qu'elle s'accompagne d'une bonne compréhension de la création industrielle et de ses champs contemporains.

Avez-vous des quotas par nationalité, par catégorie ?

Non, nous n'avons aucun quota.
Nous avons un numerus clausus de 45 admis, pour les cursus créateur industriel et double parcours, toutes catégories confondues. Il y a 10 admis pour le cursus design textile.

Je vis à l'étranger, puis-je passer les épreuves d'admission par Skype ?

Non, les épreuves de l'admission comprennent, en plus des entretiens, des épreuves qui nécessitent une présence physique à l'école.

Quels sont les frais de scolarité pour les étrangers ?

Les frais de scolarité sont identiques pour tous nos élèves.
En 2017, ils étaient de 433 €, hors frais de sécurité sociale.
Les boursiers.ières CROUS en sont dispensés.

Faut-il mettre des originaux dans mon dossier ?

De bonnes copies ou de bonnes photos suffisent, sauf si vous estimez nécessaire pour la compréhension de votre travail que le jury puisse manipuler des originaux, un volume, un objet.

Attention :

1. En cas de détérioration lors du transport ou de la manipulation, l'école ne pourra être tenue pour responsable.
2. n'oubliez pas d'identifier toutes les pièces de votre dossier
3. **Votre dossier n'est pas récupérable avant le 09 juillet 2018. Aucun dossier n'est renvoyé par courrier.**

Dans quelle catégorie dois-je postuler ?

C'est le service des admissions qui vous attribue une catégorie, en fonction de votre niveau de diplôme.
Le concours est identique pour toutes les catégories, mais les attentes du jury différent, en fonction de votre bagage et de votre maturité.

Puis-je envoyer tout mon dossier sur un support numérique, CD ou clé USB ?

Non, les supports numériques ne sont acceptés que lorsque le contenu le justifie : vidéo, son...
Le concours de l'ENSCI est équipé en matériel Mac, vérifiez la compatibilité et privilégiez des formats universels sur clé USB.

Existe-t'il des journées portes ouvertes, peut-on visiter l'école à d'autres périodes ?

L'ENSCI-Les Ateliers organise des journées portes ouvertes tous les ans, fin janvier début février.
En 2018, elles auront lieu les 26 et 27 janvier.
En dehors des portes ouvertes, l'école ne se visite pas mais le service des admissions peut recevoir sur rendez-vous.

Quels bulletins scolaires dois je fournir dans le dossier de candidature ?

Pour les candidats.es encore étudiants.es en 2018 : vous devez fournir ceux de 2016/2017 et de 2017/2018.
Pour les candidats.es n'étant plus étudiants.es depuis moins de 4 ans : ceux de vos 2 dernières années d'études.
Pour les candidats.es de catégorie 4 : vous n'êtes pas tenu de nous fournir vos bulletins scolaires.

Où trouver le numéro d'INE demandé dans le dossier de candidature ?

L'Identifiant National Etudiant (INE) est un code à 11 caractères attribué à tous les élèves ayant suivi une scolarité dans un établissement français. Il se trouve sur les certificats de scolarité, relevé de notes du baccalauréat, la carte étudiante.

Je vis à l'étranger, où trouver des timbres français pour les enveloppes demandées ?

Les candidats.es vivant à l'étranger n'ont pas à fournir d'enveloppes pré-timbrées. Leur résultat sera envoyé par courriel.

Puis-je postuler au cursus initial de Création Industrielle et au double cursus Science & Design ?

Non. Vous devez faire un choix de cursus qui reflète une compréhension et une réel motivation pour celui-ci.

A qui s'adresse le cursus Science & Design ?

Ce cursus s'adresse tout d'abord aux élèves en terminale scientifique.
Il est aussi ouvert à ceux ayant obtenu un baccalauréat scientifique l'année précédent le concours.
De bonnes moyennes aux matières scientifiques sont souhaitées, afin d'envisager ce cursus exigeant sereinement.

Je souhaite postuler pour le double cursus Sciences & Design, quels sont les documents à envoyer ?

Il faut absolument ajouter au dossier ENSCI (pré-inscription sur le site internet), le dossier de l'université partenaire que vous avez choisie : l'UPMC pour Paris ou l'UGA pour Grenoble. Vous trouverez ces dossiers sur les sites des universités ou sur le site de l'ENSCI, qui vous proposent un lien.

Ces deux dossiers doivent être impérativement être envoyés ensemble à l'ENSCI avant la date limite :

ENSCI / Les Ateliers
Service des Admissions
48 rue Saint-Sabin
75011 Paris.